

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE DU MORBIHAN

PROCES-VERBAL DE LA PLENIERE (CDA) du 20 juin 2026 – PLOEMEUR (9H à 13H)

Présents : Frédéric Lopez, Christian Bernard, Gilbert Le Goff, Yoann Pillet, Jean Michel Avril, Guillaume Evano, Yannick Trehin, Maelig Jouanno, Pascal Racouet, Francis Lopez, Ewenn Anger (CTA), Valéry Coleno, Raphaël Michel, Pierrick Guillemot (présent pour la partie introductive)

Absents excusés : Benoit Bourhis, Thomas Guihard, Mickaël Bouger, Sébastien Jouanno, Cyrille Guerrier, Sabrina Chauvet, Alain Leauté, Mikaël Dano

Remerciements à Pierrick Guillemot au nom du FC Ploemeur, pour l'accueil et la mise à disposition du siège du club pour l'organisation de cette réunion.

APPROBATION DU PV DU 18 MAI 2026

Le PV du 18 mai 2026 est approuvé en séance ; parution sur le site du district football du Morbihan.

COURRIER ENTRANT

- Michel Rouxel : Pris note du courrier relatif à son intention de mettre un terme à sa fonction d'arbitre, cette fin de saison 2025/2026 ; remerciements pour les services rendus à l'arbitrage ; informations transmises à la commission du statut ;
- Alain Nignol : Pris note du courrier relatif à son intention de mettre un terme à sa fonction d'arbitre, cette fin de saison 2025/2026 ; remerciements pour les services rendus à l'arbitrage ; informations transmises à la commission du statut ;
- André Héno : Pris note du courrier relatif à son intention de mettre un terme à ses différentes fonctions au sein de la CDA 56, cette fin de saison 2025/2026 ; remerciements pour les services rendus à l'arbitrage, tout en soulignant son engagement sur la durée ;
- Kevin Riedinger : Pris note de sa demande ; informations transmises à la CDA pour suites à donner ;
- Kylian Le Boulair : Pris note du courrier relatif à son intention de mettre un terme à sa fonction d'arbitre, cette fin de saison 2025/2026 ; remerciements pour les services rendus à l'arbitrage ; informations transmises à la commission du statut ;
- Alexandre Richard : Pris note du courrier relatif à son intention de mettre un terme à sa fonction d'arbitre, cette fin de saison 2025/2026 ; remerciements pour les services rendus à l'arbitrage ; informations transmises à la commission du statut ;

- Lorenzo Lombard : Pris note du courrier relatif à son intention de mettre un terme à sa fonction d'arbitre, cette fin de saison 2025/2026 ; remerciements pour les services rendus à l'arbitrage ; informations transmises à la commission du statut ;
- Tristan Thomas : Pris note du courrier relatif à son intention de mettre un terme à sa fonction d'arbitre, cette fin de saison 2025/2026 ; remerciements pour les services rendus à l'arbitrage ; informations transmises à la commission du statut ;
- Louison Le Manour : Pris note du courrier relatif à son intention de mettre un terme à sa fonction d'arbitre, cette fin de saison 2025/2026 ; remerciements pour les services rendus à l'arbitrage ; informations transmises à la commission du statut.

TOUR DE TABLE DES MEMBRES CDA DESTINE A FAIRE LE BILAN DES OPERATIONS

- Commission d'appel : constat d'un manque d'implication des arbitres convoqués en commission d'appel
- Gestion des désignations : l'appel à une gestion informatisée va être initié, avec une attention particulière quant au bon fonctionnement
- Commission du statut : les clubs en infraction ont été communiqués à la Ligue de Bretagne ; validation des informations à venir
- Gestion des jeunes arbitres :
 - Il est rapporté une saison compliquée avec de multiples désistements ; lors de la saison 2026/2027, dès le 3^{ème} désistement, des auditions seront menées ;
 - Précisions sont faites quant aux désignations des arbitres sur les matchs de jeunes ; la commission est souveraine et ne peut pourvoir toutes les demandes exceptionnelles ;
 - Désignations possibles en « trans frontalier » pour la saison 2026/2027 ;
 - Manager JAD en 2026/2027 : Yannick TREHIN
 - Manager JAL en 2026/2027 : Guillaume EVANO
- Il est rapporté la volonté du FCL d'associer la CDA 56 à une action autour de l'arbitrage :
 - L'idée d'un stage croisé avec le district du Puy de Dôme a été soumise (we des 15/16 août) ;
 - Journées de l'arbitrage du 9 au 11 octobre 2026 (le FC Lorient recevant le PFC durant la période)
- Il est rapporté l'accompagnement des arbitres du CEAB (Tiléo LUCAS, Mewen MARCHAND (intégration PEFA), Côme DEVILLERS (intégration PEFA). Ils sont invités à confirmer leur investissement (cf. bilan CTRA), tout en étant mesurés sur leurs pratiques sportives (programme de préparation à venir)
- Il est rapporté, à plusieurs reprises, un épanouissement dans les observations et dans la participation aux séances de FIA
- Préparation Ligue où les résultats sont insuffisants ; eu égard à l'exigence sur les notes d'admissibilité (13/20), important que la CDA 56 revoie ses méthodes de préparation

- Les mesures de fidélisation des arbitres sont à reconsidérer : 29% des arbitres formés ne renouvellent pas à l'issue de la 1^{ère} saison, la remise de chartes est insuffisante ; une rupture dans le fonctionnement est souhaitable
- Même si le niveau de recrutement est insatisfaisant pour la saison écoulée, remerciements sont adressés aux formateurs
- A noter 6 séances d'auditions (24 dossiers).

APPROBATION DES CLASSEMENTS 2025/2026

- Gwénolé Tomaso : maintien en D2, suite réclamation quant à sa présence au stage du 11 novembre 2025
- Kevin Trottier : une réponse qualifiée sera transmise à l'arbitre, tout en précisant l'importance de transmettre les justificatifs dans des délais raisonnables et en adéquation avec le calendrier sportif (cf. PV du 18/05/2026 – communication date sur précédent PV de CDA).

ORIENTATIONS 2026/2027

Le Président de la CDA 56 fixe les orientations, au titre de la saison 2026/2027, en invitant le CTA à accentuer des actions de formation, notamment en faveur des nouveaux arbitres (1 au Q3 2026, 1 au Q2 2027).

Contexte

La saison écoulée a mis en évidence plusieurs évolutions significatives concernant la gestion de l'arbitrage : fluctuation de la participation aux rassemblements, augmentation des désistements, difficultés dans l'affectation des jeunes arbitres, mobilisation inégale des effectifs, ainsi qu'un besoin croissant de formation et d'accompagnement (notamment chez les nouveaux arbitres).

Ces constats conduisent la Commission à définir plusieurs axes prioritaires afin de consolider les effectifs, améliorer la qualité de l'arbitrage et moderniser son fonctionnement.

Axe 1 – Fidéliser les arbitres

Objectifs

- Réduire l'érosion des effectifs en cours de saison, à l'issue de la 1^{ère} saison d'arbitrage
- Renforcer le sentiment d'appartenance à la filière arbitrale, en développant un esprit communautaire
- Améliorer l'accompagnement des arbitres tout au long de leur parcours.

Actions envisagées

- Repenser les modalités d'accompagnement des arbitres, notamment des plus jeunes
- Clarifier les attentes et les exigences de fin de saison
- Renforcer le suivi individuel des arbitres en difficulté, d'où la création de fonctionnalités de manager (JAD/JAL)
- Valoriser davantage l'engagement et l'assiduité

Axe 2 – Développer l'arbitrage féminin

Objectifs

- Augmenter le nombre d'arbitres féminines
- Favoriser leur intégration et leur fidélisation
- Développer une dynamique spécifique autour de l'arbitrage féminin, en lien avec les orientations de la DTA

Actions envisagées

- Mettre en place des campagnes de recrutement ciblées (FIA dédiée)
- Identifier et accompagner les candidates à potentiel
- Développer des temps d'échange et de formation adaptés

Axe 3 – Moderniser les désignations

Objectifs

- Optimiser la gestion des désignations
- Réduire les contraintes administratives
- Améliorer la réactivité face aux modifications de dernière minute

Actions envisagées

- Poursuivre l'informatisation des procédures de désignation
- Développer des outils de suivi et d'analyse des disponibilités
- Améliorer la gestion des désistements et des inversions de rencontres

Axe 4 – Renforcer la formation

Objectifs

- Élever le niveau technique général des arbitres
- Répondre aux attentes des arbitres souhaitant progresser
- Améliorer la qualité de la formation initiale

Actions envisagées, sous la houlette du CTA

- Augmenter le nombre de stages techniques
- Développer des modules de perfectionnement
- Encourager la participation régulière aux rassemblements et formations

Axe 5 – Faire évoluer les exigences techniques

Objectifs

- Garantir un niveau homogène en début de saison
- Donner davantage de sens aux rassemblements techniques

Actions envisagées

- Maintenir les tests de début de saison comme élément structurant
- Transformer le rassemblement du 11 novembre en stage exclusivement technique
- Supprimer la session de rattrapage organisée en mars
- Renforcer la responsabilisation individuelle des arbitres

Axe 6 – Professionnaliser l'encadrement

Objectifs

- Harmoniser les pratiques de formation et d'accompagnement
- Renforcer les compétences des intervenants

Actions envisagées

- Développer la formation des membres de la Commission et des encadrants (CFCTA).
- Structurer les méthodes d'observation, d'évaluation et de suivi (stage obligatoire des observateurs le dimanche 30 août 2026)
- Favoriser le partage des bonnes pratiques

Points de vigilance

Une attention particulière devra être portée :

- au nombre de désistements enregistrés durant la saison
- à l'affectation et au suivi des jeunes arbitres
- à la participation aux rassemblements et stages
- à l'élévation du niveau de la FIA
- à la gestion des situations d'arbitres-joueurs
- aux contraintes spécifiques liées au Futsal
- à l'anticipation des inversions de rencontres.

Ambition pour la saison 2026/2027

La Commission entend poursuivre la structuration de l'arbitrage autour de trois principes majeurs :

Accompagner, afin de fidéliser durablement les arbitres ;

Former, afin d'élever le niveau technique et comportemental ;

Moderniser, afin d'améliorer l'efficacité de l'organisation au service des clubs, des compétitions et des arbitres.

PROGRAMME TECHNIQUE (COORDINATION CTA)

Ewenn ANGER (CTA) évoque le programme technique prévisionnel de la commission, au titre de la saison 2026/2027.

A des volontés de lisibilité d'une part, et pour capitaliser sur les suggestions faites en séance, le programme sera entériné au cours du BUREAU du 10 juillet 2026.

CRITERES DE CLASSEMENT 2026/2027

Christian BERNARD, au titre de la commission, est invité à proposer des critères minimaux par catégorie, sur les thèmes ci-après :

- Notes théoriques ;
- Notes terrain ;

- Présence aux stages ;
- Présence aux actions de formation continue (AG, réunions de secteurs, tutorat) ;
- Gestion administrative liée à la fonction d'arbitre.

Ils seront partagés et entérinés lors du Bureau du 10 juillet 2026.

RAPPORT DES REPRESENTANTS DE COMMISSIONS

- Commission sportive (Christian Bernard) :
 - 105 dossiers traités au 20/06/2026 :

Rencontres arrêtés	16
Rencontre non joué	3
Arrêté municipal intempérie	3
Réserve sur la qualification	28
Réserve technique	1
Absence d'assistant	1
Irrecevables	4
Hors délais	1
Forfait coupes	13
Forfait championnat	15
Absence feuille de match	3
Article 8 (match de suspension)	17 clubs

- Commission d'appel (Pierrick Guillemot) :
 - 11 séances depuis le début de la saison 2025/2026 pour 21 dossiers traités ;
 - Vigilance est à apporter sur :
 - La présence des arbitres en commission ;
 - La qualité des rapports fournis par les arbitres ;
 - La qualité des informations reportées sur les FMI.
- Commission de discipline (Gilbert Le Goff) :
 - 354 exclusions ;
 - 3611 avertissements ;
 - 3 auditions ;
 - 3 dossiers en instruction.
- Commission réserves techniques (Christian Bernard) :
 - Une réserve technique depuis le début de la saison 2025 / 2026
- Commission auditions (Christian Bernard, Gilbert Le Goff et Mickaël Dano) :
 - Six séances d'auditions d'arbitres pour la saison 2025/2026 :

- 24 dossiers qui ont donné lieu à 11 suspensions à titre conservatoire pour absences aux auditions ;
- 3 radiations de l'arbitrage ;
- 3 suspensions d'un mois ;
- 8 rappels aux respects des fondamentaux de l'arbitrage ;
- 1 retour à l'arbitrage ;
- 1 suspension à titre conservatoire.

CALENDRIER

- Bureau CDA : 10 juillet 2026, à 18H, au district football du Morbihan ;
- AG de rentrée sportive 2026/2027, le 28 août 2026 à 19h00 (Ste Hélène) ;
- Réunion des observateurs le 30 août 2026, à 8H30 (district football du Morbihan)

LE SECRETAIRE
DE LA CDA,

PIERRICK GUILLEMOT

LE VICE-PRESIDENT DELEGUE
DE LA CDA,

Christian BERNARD

LE PRESIDENT DE LA CDA

Frédéric LOPEZ